



## ELECTION DU 20 OCTOBRE 2011 AU COMITE TECHNIQUE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

### LE COMITE TECHNIQUE C'EST QUOI?

Le comité technique est consulté régulièrement sur les questions et projets de textes relatifs:

- à l'organisation et au fonctionnement du secrétariat général;
- à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC);
- aux règles statutaires et aux règles relatives à l'échelonnement indiciaire ;
- aux évolutions technologiques et de méthodes de travail et à leur incidence sur les personnels;
- aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition;
- à la formation et au développement des compétences et qualifications professionnelles ;
- à l'insertion professionnelle ;
- à l'égalité professionnelle, la parité et à la lutte contre toutes les discriminations ;

Le comité technique bénéficie du concours du comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail dans les matières relevant de sa compétence et peut le saisir de toute question. Il examine en outre les questions dont il est saisi par le comité..

Les incidences sur la gestion des emplois des principales décisions à caractère budgétaire font l'objet d'une information du comité technique.

### VOTER CFDT POURQUOI?

**Voter CFDT**, c'est voter pour une organisation qui **refuse tout corporatisme** et regroupe l'ensemble des personnels du MEDDTL et ses établissements publics.

**Voter CFDT**, c'est voter pour une organisation syndicale qui recherche chaque fois que c'est possible, **l'unité d'action**.

**Voter CFDT**, c'est voter pour une organisation qui fait de la formation professionnelle une de ses **priorités** et revendique un égal accès de toutes et de tous à une formation de qualité.

**Voter CFDT**, c'est voter pour une grande organisation syndicale au plan national. C'est voter pour un syndicat qui a la volonté et la capacité de recueillir l'ensemble de vos attentes et de vos revendications et de les exposer ou de les soutenir et ce, **quel que soit votre statut**.

**Voter CFDT**, c'est voter pour une organisation qui revendique depuis sa création **l'égalité des droits hommes-femmes**, la même rémunération, à niveau égal de responsabilités et le même déroulement de carrière pour tous.

**Voter CFDT**, c'est voter pour une organisation qui fait des **analyses et des diagnostics sérieux** conduisant à des **propositions concrètes**.

## **LES REPRESENTANTS CFDT S'ENGAGENT A:**

- Représenter** tous les personnels dans leur diversité,
- Défendre avec ténacité** les intérêts collectifs dont ceux influant sur les situations individuelles,
- Agir en continu** pour améliorer l'organisation et les conditions de travail et la politique sociale,
- Consulter le personnel** préalablement à la réunion du comité technique et **rendre compte**.

## **AVEC VOUS ET POUR VOUS ILS MENENT UN COMBAT AU QUOTIDIEN:**

**La CFDT intervient pour combattre les effets néfastes des bouleversements imposés aux personnels suite à la succession des réorganisations intervenues depuis 2005 et la mise en place de la RGPP:** réaffectation, déménagements, pression sur les agents quel que soit leur niveau hiérarchique, dégradation de l'outil de travail...

**La CFDT exige un véritable dialogue social.** Au sein des CT, vos délégués CFDT défendront vos intérêts, vos conditions de travail, votre avenir au sein du MEDDTL. Le dialogue social doit progresser. Il doit être porteur de résultats. La CFDT s'y engage et ses militants aussi.

**La CFDT se bat pour un régime indemnitaire plus juste et plus transparent.**

Pour un alignement des primes pour tous : fonctionnaires et contractuels au même niveau, à grade équivalent, quels que soient la filière et le service en s'alignant sur le régime le plus favorable.

**Concernant la Prime de fonctions et de résultats (PFR) la CFDT dénonce la mise en oeuvre d'une réforme injuste,** soumise au culte de la performance individuelle au détriment de l'efficacité collective, réforme qui pourra induire des baisses de rémunérations et bloquer pendant des années la rémunération indemnitaire, ce qui est inacceptable.

**L'harmonisation des trois cadrages ministériels de l'ARTT** est une nécessité dans ce nouveau ministère. Mais **la CFDT dénonce** que sous son couvert, l'administration essaie de revenir sur les acquis. L'ARTT constitue un acquis social important, qui doit permettre de concilier au mieux vie sociale et vie professionnelle. **La CFDT veillera**, en particulier, au respect des garanties minimales pour éviter les dérives.

**LE 20 OCTOBRE 2011 EXPRIMEZ VOUS  
VOTEZ ET FAITES VOTER CFDT**

***Un seul tour !***